

ANALYSE DES ADJUDICATIONS ET RÉTABLISSEMENTS DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1930 AU 31 MARS 1936.

Énumération.	Au-dessus de 60 ans.	Au-dessus de 60 ans.	Total.
Allocations approuvées du 1 <sup>er</sup> septembre 1930 au 31 mars 1935	5,572	3,920	9,492
Allocations du 1 <sup>er</sup> avril 1935 au 31 mars 1936.....	1,208	899	2,107
Rétablissement du 1 <sup>er</sup> avril 1935 au 31 mars 1936.....	84	74	158
Total des adjudications et rétablissements au 31 mars 1936 ..	6,864	4,893	11,757
Annulations pour toutes causes, décès, etc., du 1 <sup>er</sup> sept. 1930 au 31 mars 1936.....			2,937
Nombre des bénéficiaires au 31 mars 1936.....			8,820

**Assurance des anciens combattants.\***—La loi de l'assurance des anciens combattants est placée sous la juridiction de la commission canadienne des pensions, agissant pour le compte du ministre des Finances. Le département fait les perceptions et le représentant de la Trésorerie effectue les paiements. Après plusieurs prorogations, la période prescrite pour la réception des demandes s'est terminée le 31 août 1933. Le relevé ci-dessous indique les transactions effectuées sous l'empire de cette loi au cours des années fiscales terminées le 31 mars 1934-37.

	1934.	1935.	1936.	1937.
Demandes reçues.....	3,007	néant	néant	néant
Demandes acceptées.....	2,801	4	néant	néant
Demandes rejetées.....	361	néant	néant	néant
Nombre de polices émises.....	2801	4	néant	néant
Nombre de polices remises en vigueur...	1,796	1,957	1,557	444
Nombre de rachats de polices contre espèces.....	1,411	844	694	583
Nombre de polices en vigueur.....	28,240	26,933	25,845	24,801
Chiffre global de l'assurance en vigueur..	\$ 61,069,009	\$ 57,903,583	\$ 55,326,246	\$ 52,802,684
Primes perçues.....	\$ 1,557,532	\$ 1,498,457	\$ 1,410,220	\$ 1,327,149
Dépenses.....	\$ 1,004,260	\$ 844,241	\$ 778,317	\$ 852,548
Nombre de décès d'assurés depuis le début des opérations.....	3,233	3,500	3,776	4,085
Chiffre des réclamations de décès.....	\$ 8,358,551	\$ 8,957,368	\$ 9,514,848	\$ 1,563,631
Solde en caisse.....	\$ 12,313,279	\$ 13,487,884	\$ 14,676,572	\$ 15,765,227

### Section 6.—Établissement de soldats et de colons sur des terres.†

A la fin de l'année civile 1936 le nombre total des propriétés administrées en vertu du plan d'établissement des soldats sur des terres au Canada est de 20,531, représentant un placement net de \$51,494,590. En vertu de la loi de 1919, 25,014 colons-soldats ont été établis sur des terres avec l'aide de prêts. Au 31 décembre 1936 on comptait 10,321 colons-soldats, 5,781 colons ordinaires et 1,917 colons établis en vertu du plan de l'établissement des familles anglaises. On avait 2,512 fermes en mains dont 1,750 étaient louées; 3,278 colons-soldats avaient remboursé leurs emprunts en espèces; 1,977 propriétés avaient été transférées aux municipalités et aux provinces en vertu de l'article 21 (a) de la loi d'établissement des soldats.

En vertu du plan d'établissement de 3,000 familles britanniques, 3,346 familles sont venues s'établir au pays. Des familles établies d'après ce plan, 1,630 ont abandonné la terre, 17 ont remboursé leurs emprunts, ce qui laisse 1,699 familles britanniques sur leurs fermes au 31 décembre 1936. En vertu de l'accord pour l'établissement des familles au Nouveau-Brunswick, 359 familles sont venues s'y établir. De ce nombre 141 ont abandonné la terre et 218 y sont restées.

\* Révisé par D. S. Drew, administrateur de l'assurance des anciens combattants.

† Révisé par F. C. Blair, directeur, établissement de soldats au Canada.